



GERER - PROGRAMME DE FORMATION

## LOUEUR EN MEUBLE : LE SAVIEZ VOUS ? – Spécial « Loueur en Meublé »

### Objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre l'environnement juridique et fiscal des locations en meublés, professionnel ou non professionnel
- Connaître les conséquences comptables d'un bien loué en nu puis en meublé
- Comprendre les incidences du régime matrimonial en cas de vente, donation, etc.

### Contenu

- BIC ou pas ?
- Professionnel ou pas ?
- Incidences des statuts Professionnels et Non professionnels
- Cotisations sociales et location en meublé : les incertitudes liées à la loi de finances.
- LMP : l'exonération des plus-values
- Les aspects juridiques de la location saisonnière
- Les aspects juridiques de la location meublée
- Toulouse et la location meublée
- Location de sa résidence principale et fiscalité
- Location de sa résidence secondaire et fiscalité
- Les conséquences fiscales et comptables d'un bien loué en nu puis en meublé : les précautions préalables
- Si on démembre le bien immobilier, quelles sont les conséquences ?
- Amortissement, taxe d'habitation, donation....

### Moyens pédagogiques

- Support ppt de notes – échanges - exercices

### Évaluation

Quiz au démarrage. L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des exemples pratiques. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.

### Suivi

Feuilles d'émargement – Attestation de fin de formation individuelle  
Questionnaire stagiaire

### Accessibilité

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre à vos besoins spécifiques lié à votre handicap.

### Intervenant :

Jérôme LORBLANCHET

### Durée, date et horaires :

7 heures

13 mars 2024 – 9h30 à 17h30

### Modalités :

- En présentiel
- Toulouse
- Nombre de participants mini : 5

Tarif : 150 € HT – 180 € TTC

Prise en charge FAF – OPCO possible.

Contact Sylvie : 0562167354

[s.bley@cgamp.asso.fr](mailto:s.bley@cgamp.asso.fr)

### Public concerné :

- Les collaborateurs des cabinets d'expertise comptable, adhérents ou non adhérents au CGAMP

### Prérequis :

Avoir ou vouloir un bien en location meublée

### Inscriptions :

- 8 jours avant la date
- 30 jours avant le début de la formation si prise en charge par votre OPCO ou FAF

### Contact :

Sophie Douhet :

[s.douhet@cgamp.asso.fr](mailto:s.douhet@cgamp.asso.fr)

Tél. : 05 62 16 73 54

Mob. : 06 12 25 12 78

### CENTRE DE GESTION AGRÉÉ MIDI-PYRÉNÉES

13, avenue Jean Gonord  
31 500 Toulouse

[www.cgamp.asso.fr](http://www.cgamp.asso.fr)